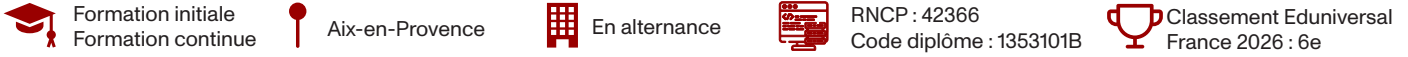


# Master Attractivité et nouveau marketing territorial - ANMT

## Mention Management public



Ce Master Management Public, parcours « Attractivité et Nouveau Marketing Territorial » s'inscrit dans une logique de montée en compétences professionnelles avec l'acquisition des fondamentaux et des concepts nécessaires à la mise en œuvre de démarches d'attractivité territoriale et de marketing territorial. Il s'inscrit dans une logique de construction des compétences sur deux ans. S'appuyant sur une première année qui recouvre les éléments théoriques, juridiques et techniques de l'administration publique, la seconde année propose une formation spécifique en marketing dans le secteur de l'attractivité territoriale.

Ce Master est rattaché à la Chaire Attractivité & Nouveau Marketing Territorial portée par l'IMP. Les étudiants bénéficient de l'écosystème et du réseau de la Chaire, plus d'une trentaine de collectivités territoriales et entreprises françaises.

## ● Public visé

**En formation initiale :** ayant validé un diplôme de niveau Licence, principalement en gestion, économie ou également en droit ou ayant un diplôme équivalent à la licence.

**En formation continue :** professionnels exerçant des fonctions équivalentes dans le secteur public ou privé, en cohérence avec le projet professionnel d'évolution ou de consolidation que propose le présent programme.

## ● Compétences

En adéquation avec les objectifs poursuivis par la formation, des blocs de connaissances et compétences (BCC) sont proposés.

### En Master 1 :

- S'appropriier l'environnement des organisations publiques et non marchandes
- Manager des politiques publiques dans un contexte de transition sociétale
- Manager dans les organisations publiques, non marchandes et d'intérêt collectif
- Appliquer une méthode scientifique dans le cadre du management public et territorial
- Préparer/réfléchir son activité professionnelle et son engagement sociétal dans un monde en mouvement

### En Master 2 :

- S'appropriier l'environnement d'une démarche d'attractivité et de marketing territorial
- Manager les politiques publiques dans un contexte de transition sociétale
- Manager en interne et en externe une démarche d'attractivité et de marketing territorial
- Préparer/réfléchir son activité professionnelle et son engagement sociétal dans un monde en mouvement

## ● Organisation de la formation

### Master 1

*Alternance ou Stage obligatoire de 2 mois minimum*

La première année est commune à plusieurs parcours. Elle permet aux étudiants de développer les compétences indispensables aux futurs managers publics. Au second semestre, un système d'options (par bloc) permet à l'étudiant de dessiner son projet professionnel et de s'orienter vers le domaine « Attractivité et nouveau marketing territorial »

Les enseignements sont semestriels sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD).

### Master 2

*Alternance ou Stage de 4 mois minimum*

La formation est organisée en rythme d'alternance, avec des semaines de cours (1 semaine par mois en moyenne), d'expérience professionnelle (environ 3 semaines par mois sous la forme d'un contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation ou convention de stage) et d'examens réparties sur l'année universitaire, permettant ainsi des allers-retours avec le terrain.

La formation suivie et l'expérience acquise grâce à l'alternance font l'objet d'un mémoire et d'un accompagnement dans la construction d'un réseau professionnel. Les étudiants participent à des événements professionnels au sein du secteur comme le Place Marketing Forum organisé par la Chaire ANMT de l'IMPGT.

Les enseignements développés sont au cœur des préoccupations des territoires, des collectivités territoriales et des entreprises en matière de développement économique, de développement touristique et événementiel, d'attractivité, de compétitivité, d'inclusion sociale. Lors de chaque session, ce ne sont pas moins de 15 experts professionnels et/ou universitaires qui viennent à la rencontre des étudiants / auditeurs pour exposer et transmettre leur expertise en marketing territorial et en attractivité.

→ En savoir plus  
sur la formation



## ● Pour quels métiers ou poursuites d'études ?

### Poursuite d'études

À l'issue de la 1<sup>e</sup> année de Master : les étudiants poursuivent en 2<sup>e</sup> année de Master management public parcours Attractivité et nouveau marketing territorial ou dans l'un des 8 autres parcours de ce Master proposé à l'IMPGT ou dans les différentes mentions de Masters en droit-économie-gestion

À l'issue des deux années de Master : les étudiants peuvent poursuivre leurs études en [Doctorat en Sciences de Gestion](#).

### Débouchés

**Secteurs :** Le programme étant transversal, les débouchés sont multiples et peuvent concerner aussi bien les structures du secteur public que celles du privé, dans divers domaines.

**Métiers visés :** chargé de marketing territorial, chargé de mission développement économique, chargé de développement touristique, directeur de service (attractivité, tourisme, MICE, développement économique, etc.), chef de projet développement local, territorial, chargé ou chef de projet contrat de ville, directeur d'associations ou de structures parapubliques (type CRT, syndicat mixte, etc.)

Découvrir les portraits de diplômés : [url.univ-amu.fr/temoignage](http://url.univ-amu.fr/temoignage)

## ● Conditions d'admission

L'admission est soumise à candidature.

### — Master 1 - sur la plateforme Mon Master

candidats ayant validé un diplôme de niveau Licence, principalement en gestion, économie ou également en droit ou ayant un diplôme équivalent à la licence. Les candidatures issues des sciences politiques, sociales ou d'autres parcours sont également étudiées à condition de prouver un bon niveau académique, et de justifier d'une motivation claire à la réorientation.

### — Master 2 - sur la plateforme E-Candidat

candidats ayant validé une première année de master en Management public ou issus d'autres formations universitaires (droit, économie, gestion) ou exerçant des fonctions équivalentes dans le secteur public ou privé, en cohérence avec le projet professionnel d'évolution ou de consolidation que propose le présent programme.

Le dispositif de VAP (Validation des Acquis Professionnels) pour les étudiants ne présentant pas le niveau requis pour rentrer dans la formation est possible.

## → Candidature et Inscription

Rubrique [«Candidature / Inscription»](#) sur le site internet de l'IMPGT

### Pourquoi choisir l'IMPGT ?

L'Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale (IMPGT) est la seule unité de formation et de recherche en management public en France, située au sein du secteur Droit et Science Politique d'Aix-Marseille Université. Il propose 16 programmes de formation, incluant licence, masters, doctorat, classe prépa et DESU, pour préparer les futurs managers à la performance des systèmes publics. Situé à Aix-en-Provence, l'IMPGT offre un cadre d'études privilégié et une vie étudiante dynamique grâce à 6 associations étudiantes. Avec 18 enseignants-chercheurs, 150 intervenants professionnels et 9 formations en alternance, les étudiants bénéficient d'un lien direct avec le monde professionnel.

#### → Responsables pédagogiques :

1<sup>e</sup> année  
Céline DU BOYS  
Sarah SERVAL  
2<sup>e</sup> année  
Christophe ALAUX

#### → Contacts de la formation :

[url.univ-amu.fr/contactsanmt](http://url.univ-amu.fr/contactsanmt)

Institut de Management Public et  
Gouvernance Territoriale  
14 Avenue Jules Ferry  
13100 Aix-en-Provence  
[impgt.univ-amu.fr](http://impgt.univ-amu.fr)

